

École Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées. Conditions d'admission. Règlement.

Numéro d'inventaire : 2000.01331

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Vuibert Librairie (63 bd Saint-Germain, Paris Paris)

Imprimeur : Laboureur et Cie

Date de création : 1966

Description : Brochure agrafée; qqs annotations manuscrites à l' encre noire

Mesures : hauteur : 176 mm ; largeur : 108 mm

Notes : E.S.S.C.A. 1, rue Bougainville Paris VIIe. Créé le 30 mars 1950. But de l'école, conditions d'admission (nature et programmes des concours), organisation des études.

Mots-clés : Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Grandes écoles

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 24

Lieux : Paris, Paris

**ÉCOLE SUPÉRIEURE
DES
SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES**

(Autorisation ministérielle du 30 mars 1950)

1, Rue Bougainville — PARIS-VII^e
468-32-59 705-90-21

CONDITIONS D'ADMISSION

RÈGLEMENT

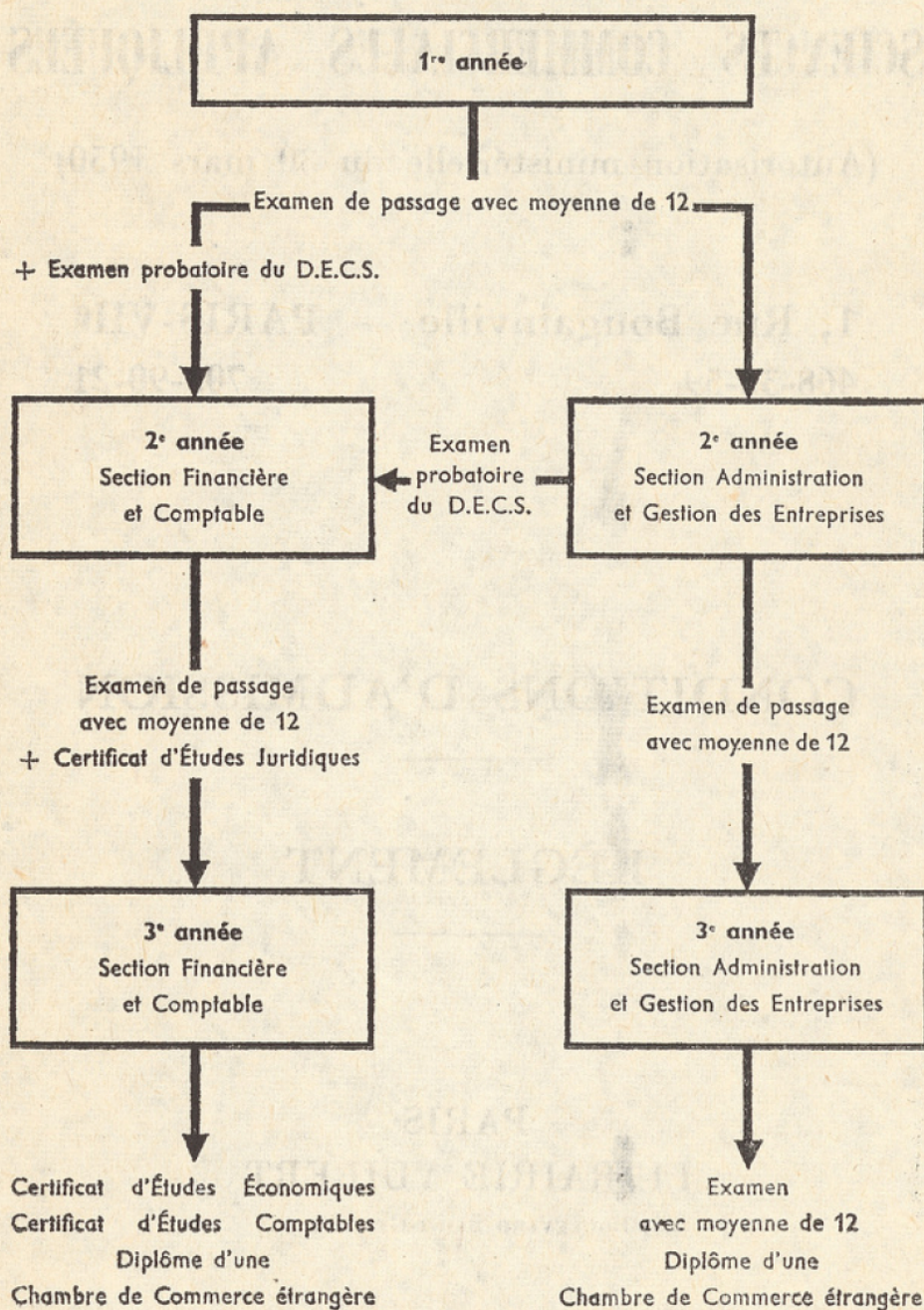
**PARIS
LII RAIRIE VUIBERT**

63, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 63

— 2 —

ORGANISATION DES ÉTUDES

Concours du niveau Baccalauréat



ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUEES

BUT DE L'ECOLE

L'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales Appliquées a été créée par autorisation ministérielle du 30 mars 1950.

C'est un établissement d'enseignement technique supérieur dont la mission est de former d'une façon aussi complète que possible et dans le minimum de temps les futurs cadres des entreprises industrielles et commerciales.

CONDITIONS D'ADMISSION

L'admission à l'Ecole a lieu uniquement par voie de concours. Nul n'est autorisé à participer plus de trois fois au concours d'entrée. Ce concours se déroule en deux sessions, l'une au mois de juin, l'autre au mois de septembre, aux dates fixées par la Direction de l'Ecole.

Aucun diplôme particulier n'est exigé pour être admis à participer au concours, mais les épreuves à subir sont actuellement d'un bon niveau de Baccalauréat (1).

Les candidats ont le choix entre deux options :

- l'OPTION I (Mathématiques) s'adresse aux élèves venant des sections Sciences Expérimentales, Mathématiques Élémentaires, Mathématiques et Technique Economie ;
- l'OPTION II (Lettres) s'adresse aux élèves venant de la section Philosophie.

Pièces à fournir pour l'inscription.

Les inscriptions au concours sont reçues à partir du 20 avril de chaque année au Secrétariat de

(1) Le Baccalauréat ou un diplôme admis en équivalence, sera exigé pour l'entrée en 1967.

